

Hanoukkaḥ : La tentation d'un judaïsme autosuffisant
Par le rabbin Michael Azoulay

La fête de Hanoukkaḥ est généralement perçue à travers le prisme des rapports conflictuels entre Athènes et Jérusalem, entre la philosophie née en Grèce et le savoir de la Torah, l'hellénisme tout puissant exerçant, à l'époque des événements à l'origine de cette solennité, une séduction indéniable sur les judéens. Hanoukkaḥ en est venue progressivement, au cours des siècles, à représenter la persistance de l'identité juive et la résistance spirituelle à l'assimilation, au prix d'efforts sans cesse renouvelés au sein des cultures environnantes.

Dès lors, le repli identitaire pourrait sembler constituer la panacée pour échapper au péril que ferait courir l'interpénétration des cultures.

Mais un tel enfermement, si tant est qu'il soit possible, est-il souhaitable ?

Une controverse talmudique, faisant l'objet d'une lecture philosophique de l'auteur du *Bené Issachar*, Rabbi Tzvi Elimelekh Spira de Dinov (1783-1841), se fait l'écho de cette tension entre ouverture et enfermement, un tiraillement toujours vivace en monde juif.

Deux amoraïm (sages de Babylonie), Rav et Samuel (3^e siècle), débattent quant à la question de savoir s'il est licite d'allumer une lumière de Hanoukkaḥ à partir d'une autre lumière de Hanoukkaḥ ?

Rav l'interdit tandis que Samuel (Chémouel) l'autorise¹.

Leur désaccord porterait sur le fait de déterminer si l'on peut procéder à cet allumage par l'intermédiaire d'une brindille de bois (de nos jours, à partir d'une allumette ou de la « lumière auxiliaire » dénommée *chammach*). Nous verrons par la suite le caractère problématique de ce geste à priori anodin.

Selon l'auteur du *Bené Issachar*, le bout de bois symboliserait l'apport d'une sagesse extérieure au judaïsme, lui-même représenté par la lumière de Hanoukkaḥ.

Contribuer à une meilleure compréhension d'un texte de la Torah en ayant recours à un autre texte de la sagesse juive (allumer *directement* une lumière de Hanoukkaḥ à partir d'une autre lumière de Hanoukkaḥ) ne soulève pas de problème.

En revanche, la médiation d'une rationalité extérieure au savoir juif, même dans le but d'éclairer ce dernier, n'irait pas de soi, car toute sagesse véhicule des valeurs susceptibles d'être opposées à celles du judaïsme, de s'avérer incompatibles avec celui-ci.

En effet, deux motifs peuvent justifier l'interdiction de Rav : Cette médiation constituerait, soit une atteinte au respect dû à la *mitsvah* (au « commandement » de l'allumage des lumières de Hanoukkaḥ), soit un amenuisement de la *mitsvah*.

Dans son commentaire, Rachi explique que le manque de respect résulte de l'usage de la lumière de Hanoukkaḥ pour allumer un objet profane, la brindille (en dépit du but qui est d'allumer une autre lumière à caractère religieux), tandis que l'amenuisement provient de l'allumage de la brindille occasionnant (au moins en apparence) une diminution de la quantité d'huile qui alimente la veilleuse de Hanoukkaḥ.

L'argumentation de Chémouel est, quant à elle, téléologique : L'allumage de la brindille n'ayant pour seule finalité qu'un autre allumage relevant d'une prescription religieuse, il n'y a en l'espèce ni dénigrement ni affaiblissement de la *mitsvah*. Le recours à la finalité d'un acte, à priori transgressif, afin de l'autoriser, aboutit parfois à des résultats surprenants. Ainsi, les décisionnaires qui autorisent (uniquement en cas d'indication médicale) le recours à la FIV, alors même que cette technique implique la transgression de l'interdit d'« émission de

¹ Talmud de Babylone, traité *Chabbat*, p. 22, folios a et b.

semence en vain », mettent en avant sa finalité procréatrice. Comment, en effet, qualifier de vain un acte dont le but est l'accomplissement du devoir de procréation, premier commandement de la Torah ?²

Ce qui donne, selon notre auteur, le débat d'idées suivant :

Rav considère qu'avoir recours à d'autres sagesse afin de mieux saisir la Torah revient à lui porter atteinte. « Tourne et retourne la Loi en tous sens, car tout y est renfermé » (Maximes des Pères, 5, 25). Ce n'est que par elle et en elle que la sagesse juive se donne à la compréhension.

Quant à l'amenuisement de la *mitsvah*, il renvoie au risque de travestissement des vérités contenues dans la Torah, de dénaturation de son message que font courir les autres modes de pensée, même avec les meilleures intentions.

Chémouel juge de son côté qu'il n'y a pas plus de grande manière d'honorer la Torah que de mettre à son service les sagesse du monde. Les sept branches de la *menorah* (« chandelier ») du Temple, symbole de la sagesse juive, ne représentaient-elles pas les sept sciences de l'Antiquité, à savoir la théosophie, la philosophie, l'alchimie, l'astrologie, les mathématiques, la musique et les sciences naturelles ? Loin de le trahir, les sciences contribuent à rendre intelligible le judaïsme, tradition du dialogue entre les savoirs, et, à ce titre, ouverte sur le monde. Le judaïsme n'a-t-il pas « développé une culture plurimillénaire du débat » ? Dans « le Talmud, les sages d'Israël polémièrent avec les Saducéens, les Samaritains, les Nazaréens (...) les hérétiques, les apostats, les philosophes païens, les idolâtres, les gnostiques et les chrétiens³. »

Le Talmud et, des siècles plus tard, le Choulhan aroukh, conclurent en faveur de l'opinion de Samuel.

Nombreux seront les sages d'Israël, à l'image de Maïmonide, qui marcheront dans la voie de l'astronome Chémouel qui affirmait que « les sentiers du ciel » lui étaient « aussi familiers que ceux de Nehardeha », sa ville de naissance.

Face à eux, maints sages, méfiants à l'égard des autres systèmes de pensée, ne manqueront pas de mettre en avant qu'il est présomptueux de s'identifier au rabbin philosophe Maïmonide et que le judaïsme est aussi une foi, qu'à trop vouloir éclairer on risque d'éteindre.

En ce sens, Hanoukkah demeure plus que jamais une fête actuelle, car si depuis le 7 octobre 2023 Israël lutte pour sa survie, ce combat est d'abord et avant tout celui des valeurs juives face aux turpitudes de nos ennemis.

² Michaël Azoulay, *Éthiques du judaïsme*, op. cit. p. 62. La fécondation in vitro (FIV) implique nécessairement la transgression dite de « l'émission de semence en vain », définie dans la Halakhah comme le fait pour un homme d'éjaculer en dehors d'un rapport sexuel.

³ Michel Onfray. Michaël Azoulay. *Dieu ? Le philosophe & le rabbin*. Bouquins éditions, 2022, p. 23.